

Monsieur Patrice FAURE
Préfet
Préfecture du Morbihan
24 Place de la république
56000 VANNES

Lorient, le 09-03-2020

Objet : Coronavirus – TPE du commerce en souffrance

Monsieur le Préfet,

Les membres de mon Bureau régional et moi-même vous informons de la situation catastrophique de nos entreprises face à la crise générée par le Coronavirus impactant l'activité des 3365 détaillants indépendants de l'Habillement – Textile, dont 815 dans le Morbihan, que nous représentons dans la région Auvergne Rhône-Alpes (PAP Homme, Femme, Enfant, Lingerie, Mercerie, Linge de Maison, Rideaux/Voilage, Chapellerie ; multimarques, monomarkes, franchisés/associés avec ou sans salariés).

D'ores et déjà, nous observons depuis le passage en stade 2, le 29 février dernier, une accélération rapide de la baisse de fréquentation et des chiffres d'affaire sur l'ensemble de la région.

Après les manifestations des gilets jaunes, les grèves et maintenant le Coronavirus, beaucoup de détaillants de l'Habillement -Textile ne s'en relèveront pas. Ce ne sont pas moins de 8412 emplois dans la région, dont 2038 emplois dans le Morbihan, non délocalisables sur notre territoire, qui sont menacés.

Etant données les mesures confirmées ce matin à Bercy, nous vous demandons de bien vouloir soutenir toutes nos entreprises régionales dans leurs demandes de dégrèvement, de report de leurs charges, de recours à l'activité partielle, en prévenant les services de l'Etat en charge du sujet.

Je me tiens à votre disposition pour vous rencontrer. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

Géraldine SCARDIN
Vice-Présidente FNH Bretagne